

# Règles essentielles des TRANSPORTS SCOLAIRES



## L'ÉLÈVE DOIT :

-  • **présenter son titre de transport** au conducteur à chaque montée dans le véhicule.
-  • **attacher sa ceinture de sécurité** obligatoirement.
-  • **rester assis**, calme tout au long du trajet.
-  • **éviter de parler avec le conducteur** et ne pas le gêner pendant sa conduite.
-  • **attendre que le véhicule soit à l'arrêt avant de se lever** et descendre.
-  • **monter et descendre par la porte avant**, sans provoquer de bousculade.
-  • **attendre l'éloignement suffisant du car avant de traverser.**

## IL EST INTERDIT :

-  • **de passer devant ou derrière le bus.**
-  • **de se lever ou se déplacer** dans le bus en cours de trajet.
-  • **d'écouter de la musique sans écouteurs.**
-  • **de crier**, de créer du **bruit excessif** ou perturbant.
-  • **de jeter ou de laisser des débris** dans le véhicule.
-  • **de fumer ou de vapoter** à l'intérieur du véhicule de, de consommer de l'alcool ou des substances illicites.
-  • **de jouer avec des objets dangereux** (briquets, couteaux,...) ou de projeter tout objet dans le bus.